

PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

30. Montclus. Grotte du Prével

Compte-rendu d'intervention archéologique

Cette cavité est connue de tout temps et son intérêt archéologique a été révélé à partir de la fin du 19^e siècle (recherches de Félix Mazauric). Dans les années 1960/1970, Jean-Louis Roudil a réalisé plusieurs campagnes de fouilles dans le porche supérieur. Ces travaux ont permis de définir des occupations de la fin du Néolithique, de l'Âge du Bronze, du Moyen-Âge et de la période moderne, au niveau des deux porches d'accès. À l'intérieur du réseau, différents vestiges ont été identifiés plus récemment. Ils concernent notamment une fosse d'extraction d'argile attribuée à la fin du Néolithique, une peinture pariétale probablement de l'Âge du Bronze, des traces d'oxydation qui matérialisent en des points topographiques particuliers des anciens dépôts d'objet en bronze et des vestiges de tuiles romaines en lien avec des systèmes de récupération d'eau de l'époque antique. Cette cavité très pédagogique est également fréquentée par de nombreux spéléologues dans le cadre de sorties d'initiation dont elle constitue un très bon support et pour lesquelles il faut continuer à maintenir un accès libre.

Dans le cadre des Journées Nationales de la Spéléologie, le Comité Départemental de Spéléologie de l'Ardèche, qui organisait cette manifestation sur le site d'Orgnac, nous avait sollicités pour encadrer des sorties pédagogiques dans cette grotte le 4 octobre 2014. Au cours de ces visites nous avons constaté des fouilles archéologiques non autorisées dans le porche inférieur. Ces travaux n'étaient pas réalisés à la fin du mois de juin 2014 lors d'une visite de contrôle du site. Un spéléologue présent nous a indiqué qu'il était venu sur le site à la mi-juillet 2014 et qu'il n'avait pas vu ces creusements. C'est donc dans la période de mi-juillet à fin septembre 2014 que ces fouilles ont été effectuées. Nous n'avons aucune information sur les personnes qui ont pu réaliser ce pillage.

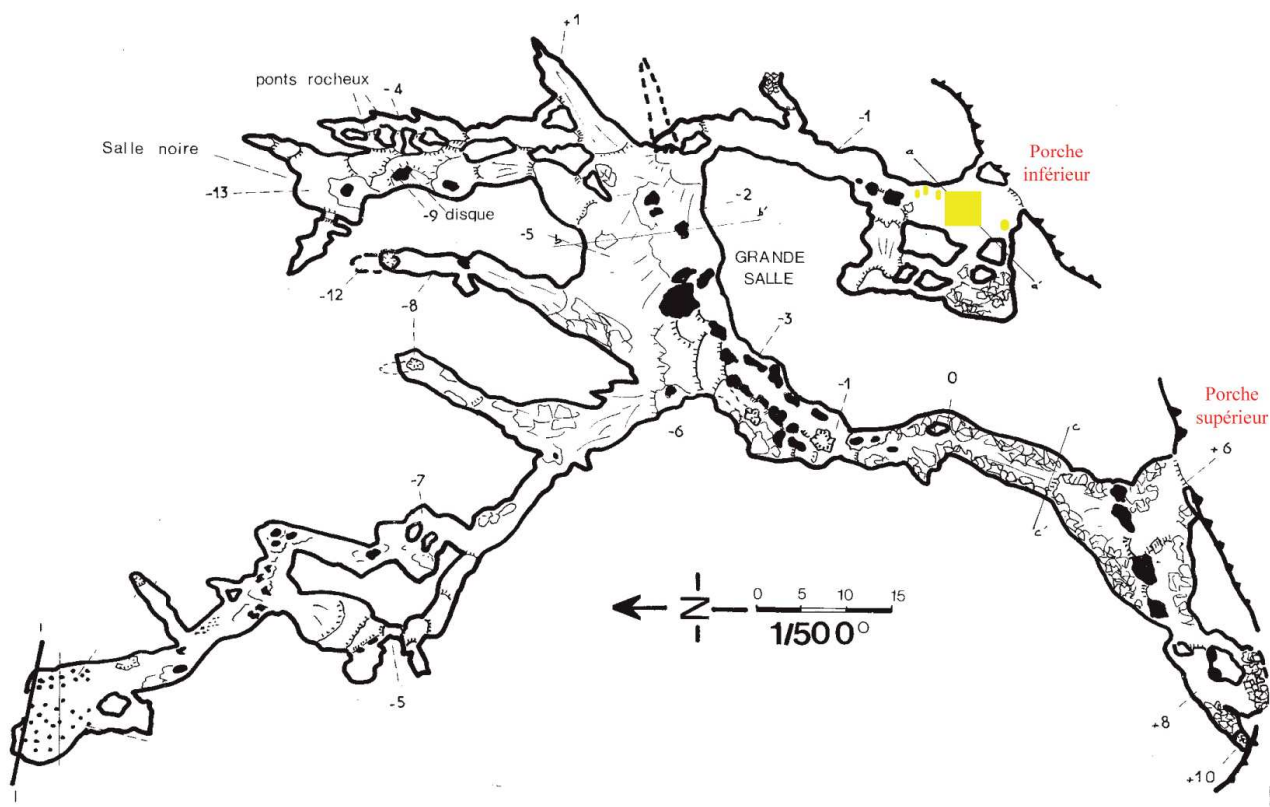
Les fouilles se matérialisent par 4 creusements inférieurs à un mètre carré et de profondeurs variées mais n'exédant pas les 40 cm, répartis à l'entrée et au fond du porche ; il y a également un grand sondage de forme sensiblement carré d'environ 3 m de côté. Ce creusement présente une profondeur irrégulière de 30 à 60 cm environ. Les déblais de ces fouilles sont situés à proximité des creusements. Pour le plus grand des sondages, il y a eu un tamisage systématique des sédiments et les déblais caractéristiques y afférents sont situés vers l'entrée du porche. Ces travaux n'ont affecté que la partie superficielle du remplissage probablement déjà perturbée par des fouilles anciennes. Des éléments mobiliers ont dû être découverts par les auteurs de la fouille pour justifier le tamisage systématique des sédiments. Nous avons retrouvé en plusieurs points localisés, dont un principal, des dépôts de mobiliers céramiques provenant du tri. Il s'agissait pour l'essentiel de pièces sans particularité, mis à part quelques unes qui montraient des éléments typologiques mineurs. On peut penser que les pièces les plus caractéristiques ont été emportées par les auteurs des fouilles.

Dans l'intérêt du site, il nous a semblé important de réaliser une remise en état de la salle par un rebouchage des sondages afin de banaliser le sol du porche d'entrée. Cette mesure présente l'avantage, outre la protection des niveaux archéologiques sous-jacents, de restituer l'aspect initial de cette zone de passage obligatoire pour visiter la grotte, de ne pas donner envie à d'autres personnes de creuser les remplissages et enfin en cas de retour des auteurs de la fouille de leur montrer que le site est surveillé, ce qui devrait les alerter et ne pas les inciter à recommencer.

Après lui avoir présenté cette situation et proposer ces travaux de sauvegarde, Henri Marchesi, Conservateur régional de l'archéologie à la DRAC Languedoc-Roussillon, nous a autorisés à les réaliser. Ce travail s'est déroulé le 15 octobre 2014. Nous nous sommes rendus sur place en compagnie de Hélène Breichner (Ingénieur d'étude au service de l'archéologie en charge de la gestion de la partie Nord du Gard) avec qui nous avons procédé au rebouchage. Préalablement, nous nous sommes rendus à la Mairie de Montclus, la commune étant propriétaire de la grotte, pour signaler la situation ainsi que notre intervention. Le Maire, absent lors de notre venue, a été informé par la secrétaire de Mairie à qui nous avons expliqué la situation.

Les travaux de rebouchage ont été réalisés par la pose en fond d'excavations des mobiliers retrouvés. Une première couche de comblement a été réalisée avec toutes les pierres présentes dans la salle est provenant pour l'essentiel des fouilles clandestines. Nous avons ensuite nivellé le sol avec les déblais les plus fins provenant du tamisage des sédiments par les fouilleurs clandestins. Ce travail a permis de restituer un sol régulier dans la salle. Néanmoins et avec le temps, des tassements vont se produire mais ceci n'aura pas d'impact sur la conservation des comblements sous-jacents.

Philippe Galant
Technicien de recherche
en charge du patrimoine souterrain
DRAC-LR, service de l'archéologie
Le 16 octobre 2014



Plan de la cavité (d'après la topographie réalisée par la Société Cévenole de Spéléologie et de Préhistoire d'Alès, publié dans l'ouvrage « les cavités majeures du plateau de Méjannes-le-Clap » tome II, 1984) avec situation des fouilles non autorisées (en jaune dans le porche inférieur).



Les fouilles non autorisées ont complètement bouleversé le sol du porche inférieur mettant au jour les niveaux archéologiques et rendant la circulation dangereuse.



Le rebouchage a été réalisé avec un niveau de pierres qui indique la limite du remplissage bouleversé par les fouilles clandestines.



Le sol de la salle a été nivelé avec les sédiments les plus fins rendant au site un aspect plus régulier et facilitant la circulation sans danger.